

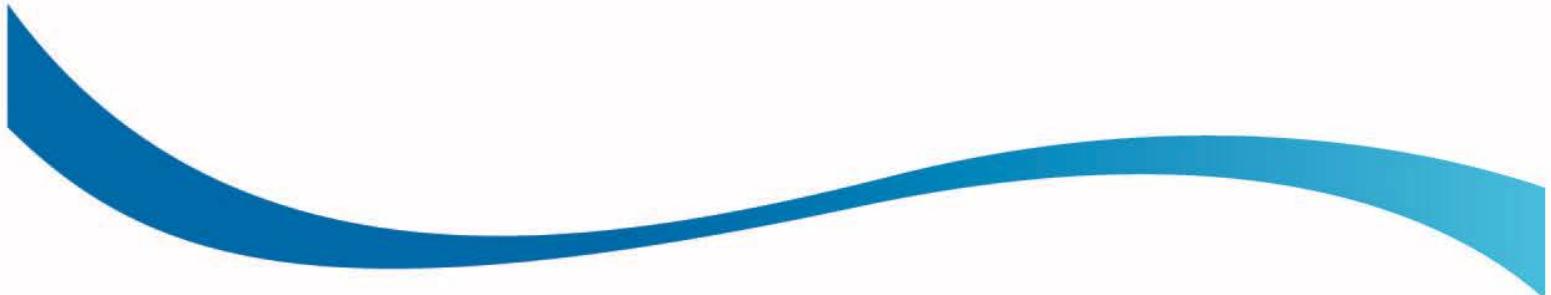


# Techniques de pharmacie (165.A0)

Programme d'études techniques

Secteur 19 – Santé

Enseignement collégial



Coordination et rédaction

[Direction des programmes de formation collégiale](#)

[Direction générale des affaires collégiales](#)

[Secteur du développement et du soutien des réseaux](#)

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté

sur le site Web du Ministère :

[education.gouv.qc.ca.](http://education.gouv.qc.ca)

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

[ISBN 978-2-550-88460-6 \(PDF\)](#)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

## Table des matières

<b>Les programmes d'études collégiales .....</b>	<b>2</b>
Visées de la formation collégiale.....	3
Compétences communes de la formation collégiale .....	3
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales.....	4
<b>Le programme d'études <i>Techniques de pharmacie (165.A0)</i> .....</b>	<b>5</b>
<b>Les buts du programme d'études.....</b>	<b>6</b>
Formation spécifique.....	6
Intentions éducatives .....	6
Formation générale commune et propre .....	7
Formation générale complémentaire.....	12
<b>La finalité du programme d'études.....</b>	<b>13</b>
<b>Les objectifs.....</b>	<b>14</b>
Liste des énoncés de compétence .....	14
Matrice des compétences .....	16
Formation spécifique.....	18
Formation générale commune et propre .....	61
Formation générale complémentaire.....	80
<b>Renseignements complémentaires .....</b>	<b>95</b>
Glossaire relatif aux programmes d'études techniques .....	95
Lexique de la composante de la formation spécifique .....	97
Harmonisation.....	100
Risques en matière de santé et de sécurité du travail .....	101

---

**Type de sanction :** Diplôme d'études collégiales

**Nombre d'unités :** 91 2/3 unités

**Durée totale :** 2 820 heures d'enseignement

---

Formation générale : 660 heures d'enseignement

Formation spécifique : 2 160 heures d'enseignement

**Conditions d'admission :**

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales* et aux conditions particulières suivantes :

- Science et technologie de l'environnement ou Science et environnement de la 4e secondaire (STE ou SE de 4e).

## Les programmes d'études collégiales

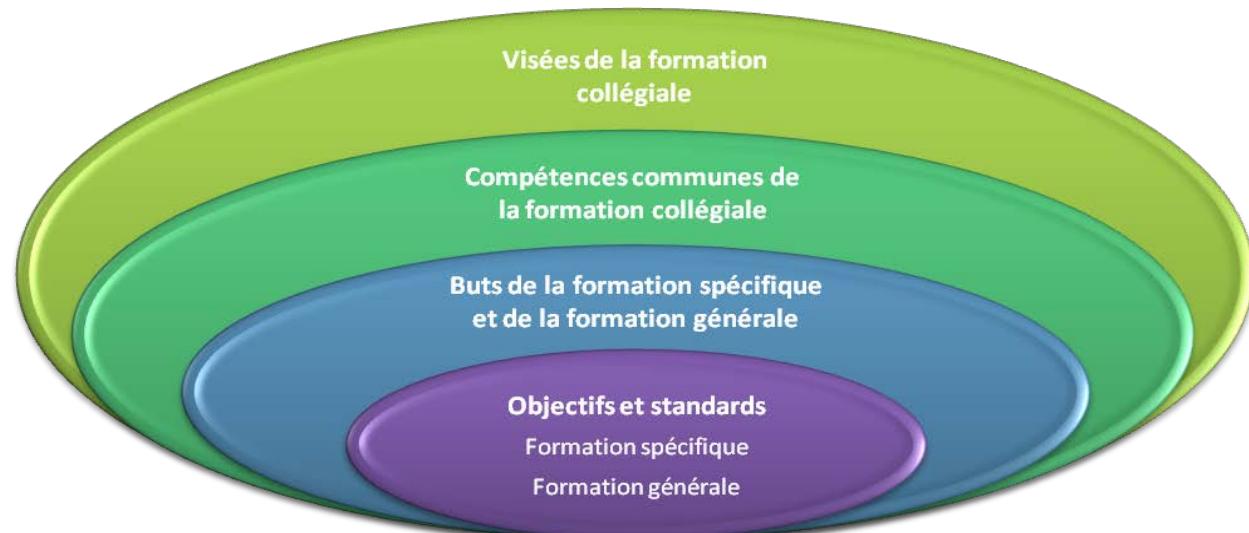
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure 1 illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- Les visées de la formation collégiale;
- Les compétences communes de la formation collégiale;
- Les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- Les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

**Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales**



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

## Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

### Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

### Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

### Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

## Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

### Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

## Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

## S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

## Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

## Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

## Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

## Le programme d'études *Techniques de pharmacie (165.A0)*

Le programme d'études *Techniques de pharmacie (165.A0)* a été conçu suivant le Cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Le programme *Techniques de pharmacie* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre et la formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 65 unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise 16  $\frac{2}{3}$  unités :
  - Langue d'enseignement et littérature : 7  $\frac{1}{3}$  unités;
  - Philosophie ou humanities : 4  $\frac{1}{3}$  unités;
  - Éducation physique : 3 unités;
  - Langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
  - Langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
  - Philosophie ou humanities : 2 unités;
  - Langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissances que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
  - Sciences humaines;
  - Culture scientifique et technologique;
  - Langue moderne;
  - Langage mathématique et informatique;
  - Art et esthétique;
  - Problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

# Les buts du programme d'études

## Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études *Techniques de pharmacie (165.A0)* vise à :

- Rendre l'élève efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
  - Lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec une profession,
  - Lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);
- Favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
  - Le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie,
  - Ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- Favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit lui permettre :
  - De développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail,
  - De comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées,
  - De développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise,
  - D'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- Favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit lui permettre :
  - D'adopter une attitude positive à l'égard des changements,
  - De se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

## Intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et des préoccupations importantes, qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au regard des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Techniques de pharmacie (165.A0)*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- Assurer une vigilance constante pour la sécurité du circuit du médicament;
- Adopter une approche centrée sur les besoins des patients;
- Développer l'intérêt de s'adapter aux changements technoscientifiques et organisationnels.

En conformité avec les visées de la formation collégiale, la formation spécifique vise aussi à former la personne à vivre en société de façon responsable, à amener la personne à intégrer les acquis de la culture et, enfin, à amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

## Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- Pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
  - Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
  - Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
  - Adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
  - Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
  - Assumer ses responsabilités sociales;
- Pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
  - Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
  - Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
  - Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
  - Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- Pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
  - Améliorer sa communication dans la langue seconde,
  - Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
  - Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

## Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
  - Des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
  - Des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
  - De certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
  - De l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;

- Sur le plan des habiletés :
  - De sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
  - De son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
  - De sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
  - De sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- Sur le plan des attitudes :
  - De sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
  - De sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
  - De son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
  - De sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde,
  - De son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
  - De son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

## Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
  - Des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
  - Des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
  - Des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
  - Des outils méthodologiques;

- Sur le plan des habiletés, de son aptitude :
  - Au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
  - À la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
  - À l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
  - À l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
  - À la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
  - Au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
  - À la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
  - À l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
  - À un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
- Sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
  - De la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
  - De la réflexion critique,
  - De l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
  - De l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
  - Des idées et de leur histoire,
  - De l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
  - De la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
  - De l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
  - De la responsabilité individuelle et citoyenne.

## Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
  - De différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
  - De la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
  - De différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
  - Des éléments de la culture du monde anglophone;

- Sur le plan des habiletés :
  - De sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
  - De sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
  - De sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
  - De sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
  - De sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
  - De sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- Sur le plan des attitudes :
  - De sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
  - De son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
  - De son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
  - De son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

## Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
  - Des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
  - Des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
  - Des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
  - Des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;

- Sur le plan des habiletés :
  - De sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
  - De sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
  - De sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
  - De sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
  - De sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
  - De sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
  - De sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
  - De sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
  - De sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée;
- Sur le plan des attitudes :
  - De sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
  - De sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
  - De sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
  - De sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
  - De son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
  - Du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
  - De son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
  - De son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
  - De son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

## Formation générale complémentaire

### Sciences humaines

Ce domaine a pour but de familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches qui relèvent des sciences humaines.

### Culture scientifique et technologique

Ce domaine a pour but de présenter la science et la technologie comme des approches spécifiques du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

### Langue moderne

Ce domaine a pour but d'initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

### Langage mathématique et informatique

Ce domaine a pour but de mettre en valeur la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

### Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

### Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

## La finalité du programme d'études

Le programme *Techniques de pharmacie* vise à former des techniciennes et techniciens en pharmacie.

La fonction de travail des techniciennes et techniciens en pharmacie vise essentiellement à répondre, de façon optimale, aux tâches pharmaceutiques techniques, administratives et cliniques. Ces personnes contribuent de ce fait à offrir des services pharmaceutiques de qualité en matière de traitement technique du circuit du médicament. Elles collaborent également aux soins pharmaceutiques prodigués par les pharmaciens afin de répondre aux besoins de la clientèle. De plus, les techniciennes et techniciens en pharmacie accomplissent des tâches administratives significatives en gestion de ressources humaines.

Sous la supervision de pharmaciennes et pharmaciens ou en collaboration avec eux, les techniciennes et les techniciens en pharmacie effectuent plus précisément les tâches suivantes : assurer le traitement des ordonnances et des requêtes ainsi que la distribution des médicaments; contrôler la chaîne d'approvisionnement, l'entreposage et les stocks; gérer l'utilisation des systèmes d'information et des équipements; mettre en œuvre des mesures de contrôle de la qualité, de gestion des risques et d'amélioration continue; gérer le personnel technique de la pharmacie; participer à la gestion documentaire; collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse des patients et, finalement, collaborer à des études cliniques.

Pour répondre aux besoins techniques, administratifs et cliniques, les techniciennes et techniciens en pharmacie utilisent des systèmes d'information en pharmacie ainsi que de l'équipement spécialisé et diverses technologies qui leur permettent de réaliser les différentes étapes du circuit du médicament qui leur sont assignées. Ils travaillent en collaboration et côtoient de nombreuses personnes au quotidien. Les habiletés en communication sont donc indispensables pour interagir de manière professionnelle et diligente avec les pharmaciens, les patients, le personnel technique ou d'autres professionnels. Les techniciennes et techniciens en pharmacie sont assujettis à la réglementation applicable et aux normes de pratique publiées par l'ordre professionnel afférent.

Les techniciennes et techniciens en pharmacie peuvent travailler en établissement de santé et en pharmacie communautaire. Pour ce qui est des établissements de santé, ils se trouvent notamment dans les centres hospitaliers, les centres hospitaliers universitaires, les centres intégrés de santé et de services sociaux et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux. En pharmacie communautaire, ces personnes travaillent notamment dans des pharmacies associées à des chaînes ou à des bannières, des pharmacies indépendantes ou des pharmacies préparatrices.

## Les objectifs

### Liste des énoncés de compétence

#### Formation spécifique

- 00HA Analyser la fonction de travail
- 00Q0 Développer une vision intégrée de l'organisme humain
- 02AZ Caractériser les principaux problèmes de santé et les maladies
- 02BK Discerner les caractéristiques des médicaments
- 02BL Analyser l'usage des médicaments et leurs effets sur l'organisme humain
- 02BM Traiter des données mathématiques liées aux activités pharmaceutiques
- 02BN Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement
- 02BP Exploiter les technologies de l'information et de la télécommunication
- 02BQ Exploiter des équipements et des appareils
- 02BR Interagir en contexte professionnel
- 02BS Coordonner le conditionnement des médicaments
- 02BT Coordonner les préparations magistrales non stériles
- 02BU Coordonner la préparation de produits stériles
- 02BV Collaborer au fonctionnement administratif d'une pharmacie
- 02BW Collaborer au contrôle de la qualité et à l'amélioration continue
- 02BX Gérer le personnel technique de la pharmacie
- 02BY Contrôler les opérations de la chaîne d'approvisionnement
- 02BZ Contrôler des activités liées au circuit du médicament
- 02C9 Gérer les technologies liées au circuit du médicament
- 02CA Collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse
- 02CB Collaborer à des études cliniques

## Formation générale commune et propre

16 2/3 unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

### Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

### Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

### Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

### Éducation physique

- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

## Formation générale complémentaire

4 unités et 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

## Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- Les compétences générales de la formation spécifique, qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- Les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

TECHNIQUES DE PHARMACIE		COMPÉTENCES GÉNÉRALES															
		COMPÉTENCES GÉNÉRALES															
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES		Numéro de la compétence	Analyser la fonction de travail	Développer une vision intégrée de l'organisme humain	Caractériser les principaux problèmes de santé et les maladies	Discerner les caractéristiques des médicaments	Analyser l'usage des médicaments et leurs effets sur l'organisme humain	Traiter des données mathématiques liées aux activités pharmaceutiques	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement	Exploiter les technologies de l'information et de la télécommunication	Exploiter des équipements et des appareils	Interagir en contexte professionnel	Coordonner le conditionnement des médicaments	Coordonner les préparations magistrales non stériles	Coordonner la préparation de produits stériles	Collaborer au fonctionnement administratif d'une pharmacie	Collaborer au contrôle de la qualité et à l'amélioration continue
Gérer le personnel technique de la pharmacie	16	0				0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrôler les opérations de la chaîne d'approvisionnement	17	0			0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrôler des activités liées au circuit du médicament	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gérer les technologies liées au circuit du médicament	19	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0
Collaborer à des études cliniques	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## Formation spécifique

Code : 00HA

### Objectif

### Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser la fonction de travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• En se référant à l'organisation du réseau de la santé et des services sociaux.</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À l'aide de données récentes sur la profession et la pratique de la pharmacie.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>

### Critères de performance pour l'ensemble de la compétence

- Pertinence de l'information recueillie.
- Détermination adéquate des principales tendances du domaine de la pharmacie.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser l'organisation des services pharmaceutiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance appropriée de moments importants de l'histoire de la pharmacie.</li> <li>• Reconnaissance adéquate de l'organisation du réseau de la santé.</li> <li>• Distinction appropriée de la structure et de l'organisation des pharmacies d'établissements de santé et des pharmacies communautaires.</li> <li>• Reconnaissance appropriée des liens entre les pharmacies d'établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Distinction juste des rôles et des responsabilités des intervenants en pharmacie et de leurs collaborateurs.</li> </ul>
2. Caractériser la profession et ses perspectives.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition claire de la profession.</li> <li>• Reconnaissance juste des conditions d'accès au marché du travail.</li> <li>• Reconnaissance juste de l'importance de la formation dans le cadre de l'exercice professionnel.</li> <li>• Reconnaissance de l'importance d'une conduite éthique et de la déontologie professionnelle.</li> <li>• Reconnaissance juste des perspectives d'emploi.</li> </ul>

3. Caractériser l'organisation du circuit du médicament.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Distinction précise des étapes du circuit du médicament.</li><li>• Caractérisation précise de l'organisation du circuit du médicament.</li><li>• Distinction appropriée des principes d'aménagement physique d'une pharmacie d'établissement de santé et d'une pharmacie communautaire.</li></ul>
4. Examiner les tâches, les opérations, les habiletés et les comportements liés à l'exercice de la profession.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Examen adéquat des tâches et de leurs opérations respectives.</li><li>• Mise en relation adéquate des conditions de réalisation et des exigences se rapportant à chacune des tâches.</li><li>• Reconnaissance juste des comportements professionnels attendus.</li><li>• Établissement pertinent des liens entre les habiletés et les comportements attendus.</li><li>• Comparaison réaliste avec ses propres habiletés et comportements.</li></ul>
5. Examiner les exigences législatives et réglementaires encadrant la pratique de la pharmacie.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Examen approprié des chartes des droits et libertés québécoise et canadienne.</li><li>• Examen détaillé de la réglementation relative à l'exercice de la pharmacie au Québec.</li><li>• Examen approfondi des normes et des lignes directrices de l'ordre professionnel afférent.</li><li>• Reconnaissance juste des limites de la pratique professionnelle des techniciens en pharmacie.</li></ul>
6. Discerner les rôles et les responsabilités des organisations reliées à la pratique de la pharmacie.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identification précise des instances concernées : ordre professionnel, associations, regroupements, assureurs publics et privés, etc.</li><li>• Reconnaissance appropriée de leur influence respective.</li><li>• Reconnaissance appropriée du rôle de l'industrie pharmaceutique sur la pratique de la pharmacie.</li></ul>

Objectif	Standard
<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Développer une vision intégrée de l'organisme humain.	<ul style="list-style-type: none"> <li>En soutien aux services pharmaceutiques.</li> <li>Pour tous les systèmes du corps humain.</li> <li>À partir d'informations médicales et scientifiques.</li> <li>À l'aide de la documentation de référence.</li> <li>À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation efficace de la documentation de référence et des outils technologiques.</li> <li>Utilisation juste de la terminologie.</li> </ul>	
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Se représenter l'anatomie du corps humain.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Localisation précise des parties du corps.</li> <li>Reconnaissance juste de l'organisation structurale du corps humain par systèmes.</li> <li>Reconnaissance juste des organes et des structures anatomiques de l'organisme humain.</li> <li>Distinction appropriée des niveaux d'organisation du corps humain sur les plans chimique, cellulaire, tissulaire, organique et systémique.</li> <li>Reconnaissance appropriée des liens structuraux entre les parties du corps.</li> <li>Différenciation pertinente de variantes anatomiques en fonction de la génétique, du sexe, de la morphologie, etc.</li> </ul>
2. Caractériser le fonctionnement normal des systèmes du corps humain.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Désignation juste de la fonction et du fonctionnement général des systèmes et des organes qui y sont associés.</li> <li>Reconnaissance adéquate des caractéristiques physiologiques des systèmes.</li> <li>Mise en évidence des liens fonctionnels entre les systèmes.</li> <li>Identification appropriée des composés et des réactions chimiques et biochimiques essentiels au fonctionnement de l'organisme.</li> </ul>
3. Se représenter le corps humain comme un organisme en recherche d'équilibre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification précise des mécanismes contribuant à l'homéostasie.</li> <li>Reconnaissance appropriée des conditions favorisant l'homéostasie.</li> <li>Reconnaissance juste des facteurs à l'origine des perturbations de l'homéostasie.</li> </ul>

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
4. Saisir l'incidence d'un déséquilibre biologique sur le fonctionnement de l'organisme humain.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Détermination adéquate des modalités d'apparition du déséquilibre.</li><li>• Détermination juste des processus physiologiques et des réactions systémiques impliqués dans le déséquilibre.</li><li>• Mise en relation pertinente des manifestations physiologiques ou métaboliques et du déséquilibre.</li></ul>

Objectif	Standard
<b>Énoncé de la compétence</b> Caractériser les principaux problèmes de santé et les maladies.	<b>Contexte de réalisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>En soutien aux services pharmaceutiques.</li> <li>Pour tous les systèmes du corps humain.</li> <li>Pour les maladies et les problèmes de santé prévalents nécessitant un traitement pharmacologique.</li> <li>À partir d'informations cliniques, médicales et scientifiques.</li> <li>À l'aide de la documentation de référence en français ou en anglais.</li> <li>À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation efficace de la documentation de référence et des outils technologiques.</li> <li>Utilisation juste de la terminologie.</li> </ul>	
<b>Éléments de la compétence</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Corréler les principaux problèmes de santé et les maladies aux systèmes physiologiques.</li> <li>Relier les désordres immunologiques et infectieux aux mécanismes pathologiques.</li> <li>Reconnaitre les principaux cancers et leurs effets sur l'organisme humain.</li> </ol>	<b>Critères de performance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance appropriée de l'étiologie et des processus physiopathologiques généraux des principales maladies touchant les systèmes.</li> <li>Reconnaissance adéquate des facteurs de risques et des mesures préventives.</li> <li>Mise en relation adéquate des manifestations cliniques et des valeurs de laboratoire avec les problèmes de santé et les maladies.</li> <li>Reconnaissance adéquate du processus évolutif du problème de santé ou de la maladie et des complications possibles.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance adéquate du type d'agresseur (bactérie, virus, champignon, etc.).</li> <li>Identification adéquate des modes de transmission et des mesures préventives.</li> <li>Association adéquate des manifestations cliniques avec les désordres immunologiques et infectieux.</li> <li>Reconnaissance adéquate du processus évolutif et des complications possibles.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance appropriée des cancers prévalents, des facteurs de risque et des mesures préventives.</li> <li>Identification appropriée du processus physiopathologique des principaux cancers.</li> <li>Reconnaissance adéquate du processus évolutif.</li> </ul>

Objectif	Standard
<b>Énoncé de la compétence</b> Discerner les caractéristiques des médicaments.	<b>Contexte de réalisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Pour tout type de médicament.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence en français ou en anglais.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation efficace de la documentation de référence et des outils technologiques.</li> <li>• Utilisation juste de la terminologie.</li> </ul>	
<b>Éléments de la compétence</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Catégoriser les médicaments.</li> <li>2. Effectuer une recherche d'information.</li> <li>3. Distinguer les paramètres pharmacocinétiques des médicaments.</li> </ol>	<b>Critères de performance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appropriation juste de la nomenclature des médicaments.</li> <li>• Distinction exacte des différents types de classification des médicaments.</li> <li>• Différenciation exhaustive des formes, des voies et des modes d'administration des médicaments.</li> <li>• Interprétation rigoureuse des termes, des abréviations et des sigles liés aux ordonnances de médicaments.</li> <li>• Distinction juste des différents modes de conservation et de leurs effets sur les médicaments.</li> <li>• Distinction juste des notions de bioéquivalence et de biosimilarité.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinction précise des sources d'information ( primaire, secondaire, tertiaire).</li> <li>• Reconnaissance adéquate du concept de données probantes.</li> <li>• Détermination précise de l'objet de recherche d'information.</li> <li>• Sélection des sources d'information crédibles.</li> <li>• Pertinence de l'information recueillie en fonction de l'objet de recherche.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte des paramètres pharmacocinétiques.</li> <li>• Identification adéquate des liens entre les paramètres pharmacocinétiques et les mesures quantitatives caractérisant l'effet du médicament (concentration en fonction du temps, état d'équilibre, dose-réponse, puissance, fenêtre thérapeutique).</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>4. Distinguer les principaux mécanismes d'action des médicaments.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance adéquate des concepts de base en pharmacologie.</li> <li>• Différenciation juste des types d'utilisation des médicaments.</li> <li>• Identification adéquate des principaux mécanismes d'action des médicaments.</li> <li>• Association adéquate entre les classes et les sous-classes des médicaments et les mécanismes d'action.</li> <li>• Différenciation appropriée des réponses non spécifiques aux médicaments (placebo et nocebo).</li> </ul>
<p>5. Cerner les principaux facteurs influençant les médicaments dans l'organisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification juste des facteurs physiologiques et pathologiques influençant les médicaments.</li> <li>• Discrimination juste des intolérances et des allergies de différents types.</li> <li>• Reconnaissance appropriée des phénomènes de tolérance, de dépendance et de tachyphylaxie.</li> <li>• Différenciation adéquate des types d'interactions médicamenteuses possibles.</li> </ul>

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'usage des médicaments et leurs effets sur l'organisme humain.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Pour les médicaments sur prescription et en vente libre les plus prévalents.</li> <li>• Pour les principaux problèmes de santé et les maladies prévalentes.</li> <li>• À partir des classes pharmacothérapeutiques.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence en français ou en anglais.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir des liens entre les médicaments et leurs usages.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance appropriée des conditions physiologiques ou pathologiques les plus fréquentes nécessitant un traitement pharmacologique.</li> <li>• Reconnaissance des principaux usages des classes et sous-classes de médicaments.</li> </ul>
2. Examiner les principaux effets des médicaments.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance appropriée des posologies usuelles des principaux médicaments.</li> <li>• Caractérisation pertinente de l'effet attendu des médicaments en lien avec la condition de santé.</li> <li>• Caractérisation juste des effets indésirables et toxiques liés à l'utilisation des médicaments.</li> <li>• Identification adéquate des précautions et des contre-indications liées à l'utilisation des médicaments.</li> <li>• Repérage approprié des principales interactions médicamenteuses.</li> </ul>
3. Établir des liens entre les renseignements cliniques obtenus, les médicaments et les conditions de santé de la patiente ou du patient.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractérisation adéquate des suivis et des mesures cliniques requis selon les médicaments et les conditions de santé.</li> <li>• Caractérisation adéquate des valeurs de laboratoire en fonction de la prise de médicaments et de la condition de santé.</li> <li>• Reconnaissance juste des paramètres hors des valeurs de référence.</li> </ul>

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter des données mathématiques liées aux activités pharmaceutiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Sous la supervision de la pharmacienne ou du pharmacien.</li> <li>• À partir d'ordonnances et de rapports.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection adéquate de l'unité de mesure requise pour l'expression des résultats adaptée à la situation.</li> <li>• Appréciation critique de la valeur calculée en fonction de son contexte.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir des conversions entre les systèmes de mesure.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discernement juste des unités de mesure pondérales, volumétriques et chimiques.</li> <li>• Distinction juste des équivalences entre les unités de mesure.</li> <li>• Interprétation juste des concentrations exprimées en pourcentage.</li> <li>• Conversion juste et précise d'un débit dans les différentes unités de mesure.</li> </ul>
2. Effectuer des calculs pharmaceutiques liés aux médicaments.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection judicieuse de la formule mathématique applicable.</li> <li>• Application juste de la règle de proportionnalité.</li> <li>• Application juste de la règle de dilution.</li> <li>• Application juste de la méthode d'allégation.</li> <li>• Application juste de la méthode de l'aliquote.</li> <li>• Calcul précis de la dose ou du débit en fonction de différentes unités de mesure (poids, surface corporelle, heure, etc.).</li> </ul>
3. Élaborer des outils de conversion mathématique pour le personnel technique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence et clarté des outils élaborés.</li> <li>• Exactitude des résultats de calculs présentés dans les outils.</li> </ul>
4. Effectuer des calculs liés aux activités administratives.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination juste du prix de détail par le calcul de la marge bénéficiaire.</li> <li>• Estimation appropriée du coût de revient d'un produit ou d'un service.</li> <li>• Calcul adéquat des ratios de personnel au regard des rapports d'affluence.</li> </ul>

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
5. Interpréter des résultats statistiques.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identification adéquate des paramètres liés à la démarche statistique (variables, échantillon, échelle).</li><li>• Interprétation appropriée des mesures descriptives générales (moyenne, médiane, mode, écart-type, etc.).</li><li>• Reconnaissance appropriée des mesures de base en épidémiologie (ex. : risque relatif).</li><li>• Repérage approprié des informations pertinentes au contexte.</li></ul>

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour des situations courantes qui comportent des risques.</li> <li>• Dans la pharmacie, les unités de soins et les services délocalisés.</li> <li>• En collaboration avec le personnel de la pharmacie, les gestionnaires de l'organisation, d'autres professionnels de la santé et les patients.</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À partir de directives, de procédures ainsi que de plans d'urgence.</li> <li>• À l'aide de moyens de protection individuelle, de matériel, d'accessoires et de produits.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence et de fiches de données de sécurité.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
	<p><b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la réglementation et des préceptes encadrant la pratique professionnelle.</li> <li>• Vigilance constante pour tout ce qui a trait à la santé et à la sécurité.</li> <li>• Prise de décisions judicieuses en fonction des situations.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Cerner la réglementation régissant la santé, la sécurité, l'hygiène, la salubrité et la protection de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage précis de l'information pertinente en ce qui a trait aux lois, règlements et normes.</li> <li>• Reconnaissance appropriée des droits et des obligations des employeurs et des employés.</li> <li>• Reconnaissance appropriée des conséquences pouvant découler de manquements.</li> </ul>
2. Associer des risques et des dangers à la pratique professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte des risques et des dangers d'ordre chimique, physique, biologique, ergonomique, psychosocial et liés à la sécurité.</li> <li>• Identification correcte des risques pour l'environnement.</li> <li>• Interprétation judicieuse de l'information relative aux matières dangereuses et aux produits contrôlés.</li> <li>• Identification précise des médicaments ou des produits ayant des particularités.</li> <li>• Corrélation appropriée entre les activités de travail, les risques et les dangers potentiels.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Associer des moyens de prévention aux risques et aux dangers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance de l'importance de maintenir un équilibre physique et psychologique.</li> <li>• Détermination adéquate de moyens pour diminuer son stress ou accroître sa capacité à gérer son stress.</li> <li>• Interprétation juste de l'information technique relative aux matières dangereuses et aux produits contrôlés.</li> <li>• Corrélation appropriée entre les procédures et les moyens de prévention mis en place.</li> </ul>
4. Veiller à l'application de mesures de prévention des infections et de la contamination.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association pertinente entre les processus infectieux et les risques de contamination.</li> <li>• Association pertinente entre la manipulation des médicaments et les risques de contamination chimique.</li> <li>• Application stricte des pratiques de base et des précautions additionnelles liées à l'hygiène personnelle, aux mesures d'asepsie, à l'entretien des aires de travail.</li> </ul>
5. Veiller à l'application de mesures ergonomiques pour le personnel technique de la pharmacie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de l'environnement de travail respectant l'application des principes ergonomiques.</li> <li>• Promotion des postures et des méthodes de travail limitant les risques de blessures et d'accidents.</li> </ul>
6. Appliquer des mesures relatives à une situation d'urgence ou une situation de crise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application adéquate des protocoles d'urgence.</li> <li>• Participation appropriée à l'élaboration de plans de contingence en situation de crise.</li> <li>• Application appropriée des techniques de premiers soins.</li> <li>• Collaboration efficace avec les instances concernées.</li> <li>• Rétroaction judicieuse après tout incident /accident.</li> </ul>

<b>Objectif</b>	<b>Standard</b>
<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Exploiter les technologies de l'information et de la télécommunication.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À partir des politiques et des procédures établies.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence en français ou en anglais.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des systèmes d'information utilisés en pharmacie;</li> <li>○ Des logiciels intégrés à des équipements pharmaceutiques;</li> <li>○ Des logiciels de bureautique;</li> <li>○ Des applications connexes (cliniques, administratives, outils d'aide à la décision, télépratique, etc.).</li> </ul> </li> </ul>

<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la réglementation et des préceptes encadrant la pratique professionnelle.</li> <li>• Respect des règles de sécurité informatique et des accès autorisés.</li> <li>• Utilisation efficace de la documentation.</li> <li>• Reconnaissance juste des conséquences liées au dysfonctionnement des systèmes informatiques.</li> <li>• Utilisation juste de la terminologie.</li> </ul>

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Distinguer les systèmes d'information.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractérisation juste des systèmes d'information et de leurs utilisations.</li> <li>• Distinction appropriée des systèmes utilisés en établissement de santé et en pharmacie communautaire.</li> </ul>
2. Gérer un poste de travail informatique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnalisation fonctionnelle de l'environnement de travail.</li> <li>• Discrimination judicieuse des sites Internet utiles à la pratique.</li> <li>• Gestion efficace des répertoires et des fichiers.</li> <li>• Utilisation efficace des moyens de communication informatisés.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Exploiter les fonctionnalités des logiciels de bureautique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix judicieux du logiciel en fonction des tâches à effectuer.</li> <li>Structuration de bases de données cohérentes en fonction de l'objectif poursuivi.</li> <li>Structuration de tableaux, de diagrammes et de graphiques clairs et pertinents.</li> <li>Structuration de présentations claires et pertinentes.</li> </ul>
4. Exploiter les fonctionnalités des systèmes d'information en pharmacie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification juste des fonctionnalités des logiciels.</li> <li>Différenciation appropriée des différents modules applicatifs.</li> <li>Utilisation optimale des différents modules applicatifs.</li> </ul>
5. Exploiter les fonctionnalités des logiciels liés aux équipements et aux appareils.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification juste des fonctionnalités des logiciels.</li> <li>Différenciation appropriée des différents modules applicatifs.</li> <li>Utilisation optimale des différents modules applicatifs.</li> <li>Utilisation juste des applications liées aux appareils de santé connectée.</li> </ul>
6. Exploiter des logiciels ou des applications connexes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation adéquate des logiciels ou des applications connexes.</li> <li>Utilisation juste des outils d'aide à la décision.</li> </ul>

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Exploiter des équipements et des appareils.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Dans un environnement contrôlé.</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À partir des politiques et des procédures.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence en français ou en anglais.</li> <li>• À l'aide d'équipements de protection individuelle.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la réglementation et des préceptes encadrant la pratique professionnelle.</li> <li>• Reconnaissance juste des conséquences liées au dysfonctionnement des équipements.</li> <li>• Utilisation juste de la terminologie.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Distinguer les équipements et les appareils.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractérisation juste des équipements, des appareils et de leurs utilisations.</li> <li>• Reconnaissance appropriée des avantages et des limites des équipements et des appareils.</li> <li>• Distinction adéquate des équipements et des appareils.</li> </ul>
2. Utiliser des moyens liés à la réception et au traitement des ordonnances.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation adéquate des équipements.</li> <li>• Application appropriée des modalités d'entretien des équipements.</li> <li>• Consignation adéquate de l'information dans les registres.</li> </ul>
3. Exploiter des équipements liés au conditionnement, à la préparation, à l'entreposage et la distribution des médicaments.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation adéquate des équipements.</li> <li>• Identification juste des modalités d'entretien des équipements.</li> <li>• Application appropriée des modalités d'entretien et d'étalonnage des équipements.</li> <li>• Consignation adéquate de l'information dans les registres.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Exploiter de petits appareils ou des instruments liés à la surveillance de la thérapie par la patiente ou le patient.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Caractérisation appropriée des petits appareils et des instruments.</li><li>• Manipulation méthodique et adéquate des petits appareils et des instruments.</li><li>• Vérification de l'efficacité de la liaison des appareils connectés avec la pharmacie.</li><li>• Suivi adapté de l'entretien et de l'étalonnage des petits appareils.</li></ul>

<b>Objectif</b>	<b>Standard</b>
<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Interagir en contexte professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans des situations professionnelles variées.</li> <li>• Pour tout type de communication verbale ou écrite.</li> <li>• Avec les patients, les proches aidants, le personnel de la pharmacie, des professionnels de la santé et des partenaires externes.</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À partir des politiques et des procédures.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence et de documents d'information.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la réglementation et des préceptes encadrant la pratique professionnelle.</li> <li>• Respect du rôle, des responsabilités et de l'expertise des autres intervenants de la santé.</li> <li>• Communication adaptée aux différents interlocuteurs.</li> <li>• Adoption d'attitudes et de comportements professionnels.</li> <li>• Utilisation juste de la terminologie.</li> </ul>	
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Communiquer de façon professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application adéquate des principes et des techniques de communication verbale, non verbale et d'écoute active.</li> <li>• Caractérisation des différents types d'interlocuteurs.</li> <li>• Adoption d'une approche relationnelle socialement et culturellement adaptée.</li> <li>• Utilisation optimale de stratégies liées au service à la clientèle.</li> <li>• Reconnaissance appropriée de situations de difficultés physiques, psychologiques et émotionnelles de la personne.</li> <li>• Application appropriée des concepts de rétroaction positive.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Rédiger des documents professionnels ou à caractère normatif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinction précise des types de documents requis en pharmacie.</li> <li>• Détermination précise du type d'information à transmettre.</li> <li>• Collecte et synthèse de l'information pertinente.</li> <li>• Respect des règles de rédaction reconnues.</li> <li>• Rédaction de documents conformes au format requis.</li> </ul>
3. Travailler en équipe intradisciplinaire et interdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance appropriée de son style de leadership.</li> <li>• Démonstration claire d'ouverture d'esprit, de souplesse et de réceptivité envers les membres de l'équipe.</li> <li>• Contribution appropriée à la prise de décision et à la résolution de problèmes.</li> <li>• Respect des décisions prises par l'équipe.</li> <li>• Affirmation appropriée de sa compétence lorsque c'est pertinent.</li> </ul>
4. Effectuer la gestion et la prévention de conflits.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertation en vue de l'obtention d'une compréhension commune de la situation.</li> <li>• Consultation appropriée de personnes ressources lorsque c'est requis.</li> <li>• Recherche active d'une solution consensuelle.</li> <li>• Participation efficace à la mise en œuvre de solutions consensuelles.</li> <li>• Application rigoureuse du processus d'introspection tout au long de la démarche.</li> </ul>

<b>Objectif</b>	<b>Standard</b>
<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Coordonner le conditionnement des médicaments.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Sous la supervision d'une pharmacienne ou d'un pharmacien.</li> <li>• En collaboration avec le personnel technique.</li> <li>• Dans des conditions contrôlées et sécurisées.</li> <li>• À partir d'ordonnances, de requêtes ou de listes de travail.</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À l'aide de politiques et de procédures établies.</li> <li>• À l'aide d'équipements de protection individuelle et des fiches de données de sécurité.</li> <li>• À l'aide des équipements, des appareils, des instruments et des fournitures requises.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence en français ou en anglais et de registres.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la réglementation et des préceptes encadrant la pratique professionnelle.</li> <li>• Utilisation efficace de la documentation de référence et des outils technologiques.</li> <li>• Utilisation juste de la terminologie.</li> </ul>	
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Caractériser les modes de conditionnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discrimination juste des avantages et des désavantages des modes de conditionnement.</li> <li>• Discrimination juste des précautions spécifiques aux médicaments.</li> <li>• Reconnaissance de la concordance entre le mode de conditionnement et les spécificités du médicament.</li> <li>• Identification précise des étapes de réalisation du conditionnement d'un médicament.</li> </ul>
2. Encadrer les activités de conditionnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise des techniques de manipulation.</li> <li>• Supervision stricte du déroulement des activités.</li> <li>• Supervision stricte de l'application des procédures.</li> <li>• Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Veiller à la conformité du conditionnement du médicament.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification de la conformité de l'étiquetage.</li> <li>• Vérification judicieuse des informations complémentaires.</li> <li>• Vérification de la conformité des dates limites d'utilisation et des modes de conservation.</li> <li>• Vérification de la concordance du médicament conditionné avec le dossier pharmacologique, la requête ou la liste de travail.</li> <li>• Rectification juste de toute anomalie.</li> <li>• Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur.</li> </ul>
4. Encadrer l'entretien et l'étalonnage du matériel de conditionnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection judicieuse des modes de nettoyage du matériel.</li> <li>• Vérification minutieuse des fréquences et des modes de nettoyage et d'entretien du matériel.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'étalonnage des appareils.</li> </ul>
5. Veiller à la consignation de l'information.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification méthodique de l'information consignée dans les registres.</li> <li>• Vérification minutieuse de la conformité des documents requis aux fins de traçabilité.</li> <li>• Archivage adéquat de la documentation.</li> </ul>

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Coordonner les préparations magistrales non stériles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Pour la préparation de médicaments dangereux et non dangereux.</li> <li>• Sous la supervision de la pharmacienne ou du pharmacien.</li> <li>• En collaboration avec le personnel technique.</li> <li>• Dans des conditions contrôlées et sécurisées.</li> <li>• À partir d'ordonnances, de requêtes ou de listes de travail.</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À l'aide de politiques, de procédures et de formules maîtresses établies.</li> <li>• À l'aide d'équipements de protection individuelle et des fiches de données de sécurité.</li> <li>• À l'aide des équipements, des appareils, des instruments et des fournitures.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence en français ou en anglais et de registres.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Veiller à l'application du cadre normatif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification précise des prescriptions du cadre normatif.</li> <li>• Catégorisation juste des préparations magistrales non stériles.</li> <li>• Vérification de l'adéquation entre les conditions requises et les diverses catégories de préparations magistrales non stériles.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Rédiger des formules maîtresses.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste des données de compatibilité physiques, chimiques et microbiologiques.</li> <li>• Exactitude des calculs.</li> <li>• Identification juste des étapes critiques de préparation.</li> <li>• Sélection judicieuse de méthodes de vérification des étapes intermédiaires.</li> <li>• Rédaction détaillée de formules maîtresses.</li> <li>• Obtention de l'approbation de la pharmacienne ou du pharmacien.</li> </ul>
3. Encadrer les activités de préparations magistrales non stériles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise des techniques de préparation.</li> <li>• Supervision stricte du déroulement des activités.</li> <li>• Supervision stricte de l'application des procédures.</li> <li>• Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur.</li> </ul>
4. Veiller à la conformité de la préparation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application stricte de la double vérification indépendante des étapes intermédiaires de préparation.</li> <li>• Application stricte de la double vérification indépendante du produit final.</li> <li>• Vérification de la conformité de l'étiquetage selon la formule maîtresse et l'ordonnance, s'il y a lieu.</li> <li>• Vérification de la concordance de la préparation magistrale non stérile avec le dossier pharmacologique, la requête ou la liste de travail.</li> <li>• Respect des conditions d'entreposage.</li> <li>• Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur.</li> </ul>
5. Encadrer l'entretien et l'étalonnage du matériel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection judicieuse des modes de nettoyage des aires de travail, de l'équipement, des appareils et du matériel utilisé.</li> <li>• Vérification minutieuse des fréquences et des modes de nettoyage et d'entretien.</li> <li>• Vérification minutieuse de l'étalonnage des appareils.</li> </ul>
6. Veiller à la consignation de l'information.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification méthodique de l'information consignée dans les divers registres et au dossier-patient.</li> <li>• Vérification minutieuse de la conformité de l'ensemble des documents requis aux fins de traçabilité.</li> <li>• Archivage adéquat de la documentation.</li> </ul>

<b>Objectif</b>	<b>Standard</b>
<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Coordonner la préparation de produits stériles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Pour la préparation des médicaments non dangereux et dangereux.</li> <li>• Sous la supervision de la pharmacienne ou du pharmacien.</li> <li>• En collaboration avec le personnel technique.</li> <li>• Dans des conditions contrôlées et sécurisées.</li> <li>• À partir d'ordonnances, de requêtes ou de listes de travail.</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À l'aide de politiques, de procédures et de protocoles de préparation établis.</li> <li>• À l'aide d'équipements de protection individuelle et des fiches de données de sécurité.</li> <li>• À l'aide des équipements, des appareils, des instruments et des fournitures requises.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence en français ou en anglais et de registres.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la réglementation et des préceptes encadrant la pratique professionnelle.</li> <li>• Respect des spécificités des médicaments.</li> <li>• Utilisation efficace de la documentation de référence et des outils technologiques.</li> <li>• Utilisation juste de la terminologie.</li> </ul>	
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Veiller à l'application du cadre normatif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification précise des prescriptions du cadre normatif.</li> <li>• Discrimination juste des produits stériles dangereux et non dangereux.</li> <li>• Vérification de l'adéquation entre les conditions requises et les catégories de produits stériles.</li> <li>• Identification juste des niveaux de risque des préparations de produits stériles.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Rédiger des protocoles de préparation de produits stériles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interprétation juste des données de compatibilité physiques, chimiques et microbiologiques recueillies.</li> <li>Exactitude des calculs.</li> <li>Identification juste des étapes critiques de préparation.</li> <li>Sélection judicieuse des étapes critiques de vérification.</li> <li>Rédaction conforme de protocoles.</li> <li>Obtention de l'approbation de la pharmacienne ou du pharmacien.</li> </ul>
3. Encadrer les activités de préparation de produits stériles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise des techniques de préparation.</li> <li>Supervision stricte du déroulement des activités.</li> <li>Supervision stricte de l'application des procédures.</li> <li>Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur.</li> </ul>
4. Veiller à la conformité de la préparation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application stricte de la double vérification indépendante des étapes intermédiaires de préparation.</li> <li>Application stricte de la double vérification indépendante du produit final.</li> <li>Vérification de la conformité de l'étiquetage selon le protocole de préparation.</li> <li>Vérification de la concordance du produit stérile avec le dossier pharmacologique, la requête ou la liste de travail.</li> <li>Respect des conditions d'entreposage.</li> <li>Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur.</li> </ul>
5. Encadrer l'entretien et l'étalonnage du matériel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélection judicieuse des modes de nettoyage des aires de travail, de l'équipement, des appareils et du matériel utilisé.</li> <li>Vérification minutieuse des fréquences et des modes de nettoyage et d'entretien.</li> <li>Vérification minutieuse de l'étalonnage des appareils.</li> </ul>
6. Veiller à la consignation de l'information.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérification méthodique de l'information consignée dans les divers registres et au dossier-patient.</li> <li>Vérification minutieuse de la conformité de l'ensemble des documents requis aux fins de traçabilité.</li> <li>Archivage adéquat de la documentation.</li> </ul>

<b>Objectif</b>	<b>Standard</b>
<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Collaborer au fonctionnement administratif d'une pharmacie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services et les soins pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Sous la supervision de la pharmacienne ou du pharmacien.</li> <li>• En collaboration avec le personnel administratif et technique de la pharmacie.</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À partir des politiques et des procédures établies.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la réglementation et des préceptes encadrant la pratique professionnelle.</li> <li>• Respect des politiques et des procédures.</li> <li>• Utilisation efficace de la documentation de référence et des outils technologiques.</li> <li>• Adoption d'attitudes et de comportements professionnels.</li> </ul>	
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Contribuer à la gestion des ressources en pharmacie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application appropriée de techniques de gestion.</li> <li>• Application juste de stratégies de gestion du changement.</li> <li>• Application adéquate de techniques de gestion de projet.</li> </ul>
2. Examiner le fonctionnement administratif de pharmacies communautaires et d'établissements de santé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discrimination juste des modalités d'acquisition de médicaments et de fournitures dans les différents milieux de pratique (ententes, listes de médicaments autorisés, etc.).</li> <li>• Caractérisation des différents programmes d'accès aux médicaments (compassion, accès spécial, gratuité, patient d'exception, etc.).</li> <li>• Distinction juste des modalités de financement, de sources de revenus et de postes de dépenses dans les différents milieux de pratique.</li> <li>• Caractérisation juste des paramètres liés à l'aménagement d'une pharmacie et des normes associées dans les différents milieux de pratique.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Soutenir les opérations de facturation en pharmacie communautaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discernement juste des paramètres liés à la facturation.</li> <li>• Discrimination juste des programmes d'assurance.</li> <li>• Caractérisation juste des particularités du régime public d'assurance médicaments.</li> <li>• Distinction adéquate des actes pharmaceutiques, de leurs conditions d'application et de leurs modalités de réclamation.</li> <li>• Prise en charge efficace des réclamations complexes.</li> <li>• Soutien adapté à la conciliation des états de compte.</li> </ul>
4. Participer à la gestion documentaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Classement et archivage méthodique de l'information en fonction des procédures et du calendrier établi.</li> <li>• Épuration méthodique des documents selon le calendrier établi.</li> <li>• Destruction sécuritaire de la documentation.</li> </ul>
5. Participer au rayonnement des services et des soins pharmaceutiques offerts dans son milieu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration appropriée à des activités de promotion de la santé.</li> <li>• Collaboration appropriée à des activités de promotion des services et des soins pharmaceutiques.</li> <li>• Collaboration appropriée à la création de partenariats.</li> </ul>

<b>Objectif</b>	<b>Standard</b>
<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Collaborer au contrôle de la qualité et à l'amélioration continue.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Pour les processus liés au circuit du médicament.</li> <li>• Sous la supervision de la pharmacienne ou du pharmacien.</li> <li>• En collaboration avec le personnel technique de la pharmacie.</li> <li>• En collaboration avec les autres directions ou services de l'établissement, s'il y a lieu.</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À partir des politiques et des procédures établies.</li> <li>• À partir de bases de données, de registres et de rapports.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la réglementation et des préceptes encadrant la pratique professionnelle.</li> <li>• Utilisation efficace de la documentation de référence et des outils technologiques.</li> <li>• Justesse de l'interprétation des données.</li> <li>• Présentation claire et méthodique des résultats globaux.</li> <li>• Adoption d'attitudes et de comportements professionnels.</li> </ul>	
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Mettre en œuvre des moyens de contrôle de la qualité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance adéquate des principes généraux de programmes d'assurance qualité et de contrôle de qualité.</li> <li>• Discrimination judicieuse des étapes critiques nécessitant un contrôle de qualité.</li> <li>• Détermination juste des moyens de contrôle de qualité.</li> <li>• Implantation judicieuse de registres de traçabilité.</li> <li>• Consignation complète des indicateurs.</li> <li>• Résolution judicieuse des non-conformités.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Contribuer à la gestion des risques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination judicieuse des facteurs de risque.</li> <li>• Vérification méthodique du parachèvement des rapports d'événements.</li> <li>• Analyse détaillée des rapports d'événements.</li> <li>• Détermination judicieuse des mesures préventives et correctives.</li> <li>• Mise en œuvre adéquate des mesures préventives et correctives.</li> <li>• Adoption d'une attitude objective lors de la survenue d'un événement.</li> </ul>
3. Contribuer à des activités d'amélioration continue.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance adéquate de différentes méthodes d'amélioration continue.</li> <li>• Application judicieuse et pertinente d'outils et de méthodes d'amélioration continue.</li> <li>• Suivi méthodique des solutions d'amélioration déterminées et implantées.</li> <li>• Reconnaissance juste de son rôle au sein de comités d'amélioration continue du circuit du médicament.</li> </ul>
4. Contribuer à des activités d'accréditation ou d'inspection.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance juste des organismes accréditeurs et de leurs exigences.</li> <li>• Contribution pertinente aux activités préparatoires des visites d'inspection ou d'agrément.</li> <li>• Suivi minutieux des plans d'amélioration à la suite des visites d'inspection ou d'agrément.</li> </ul>
5. Mesurer la performance.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination adéquate des indicateurs.</li> <li>• Consignation juste et complète des indicateurs déterminés.</li> <li>• Réalisation pertinente d'audits.</li> </ul>
6. Actualiser les procédures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction conforme des procédures.</li> <li>• Révision périodique des procédures.</li> <li>• Diffusion adéquate des procédures.</li> </ul>

<b>Objectif</b>	<b>Standard</b>
<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Gérer le personnel technique de la pharmacie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Pour les employés permanents ou en période d'essai et les stagiaires.</li> <li>• En collaboration avec la pharmacienne ou le pharmacien.</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À partir des politiques et des procédures établies.</li> <li>• À partir de conventions collectives ou d'ententes de travail, s'il y a lieu.</li> <li>• À partir d'indicateurs de rendement prédéfinis.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence.</li> <li>• À l'aide de documents administratifs tels que des grilles, des canevas et de divers formulaires.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la réglementation et des préceptes encadrant la pratique professionnelle.</li> <li>• Respect des conventions collectives ou de l'entente de travail.</li> <li>• Utilisation efficace des documents administratifs, de la documentation de référence et des outils technologiques.</li> <li>• Communication adaptée aux différents interlocuteurs.</li> <li>• Adoption d'attitudes et de comportements professionnels.</li> <li>• Contribution pertinente à la résolution de problèmes et à la prise de décision.</li> <li>• Respect de son champ de compétence.</li> </ul>	
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Participer au processus d'embauche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anticipation judicieuse des mouvements de personnel.</li> <li>• Détermination réaliste des besoins requis.</li> <li>• Collaboration pertinente à la préparation des entrevues de sélection.</li> <li>• Participation appropriée aux entrevues de sélection.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Prendre en charge l'accueil et l'orientation du personnel technique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation du programme d'orientation aux besoins du milieu et à la personne recrutée.</li> <li>• Présentation claire de la mission et des valeurs de l'organisation.</li> <li>• Présentation juste des politiques et des procédures organisationnelles pertinentes.</li> <li>• Intégration adéquate de la personne au sein de l'équipe de travail.</li> <li>• Suivi méthodique de la période d'orientation.</li> </ul>
3. Structurer l'organisation du travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination d'un processus de travail efficace.</li> <li>• Description précise des tâches et des postes de travail.</li> <li>• Répartition judicieuse des tâches.</li> </ul>
4. Effectuer la gestion des horaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des disponibilités et des limitations des employés.</li> <li>• Concordance entre les ressources humaines techniques planifiées à l'horaire et les besoins opérationnels et budgétés.</li> <li>• Répartition juste des tâches et des quarts de travail entre les employés selon les postes attribués.</li> </ul>
5. Apprécier le rendement du personnel technique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination juste des indicateurs de rendement.</li> <li>• Consignation adéquate des observations.</li> <li>• Rétroaction pertinente auprès du personnel.</li> <li>• Inscription de suggestions pertinentes aux plans d'amélioration.</li> <li>• Suivi minutieux des plans d'amélioration.</li> <li>• Application judicieuse de techniques de communication lors de rétroactions positives ou négatives.</li> </ul>
6. Mobiliser les employés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application appropriée de techniques de mobilisation et de leadership.</li> <li>• Communication adaptée aux situations.</li> <li>• Animation régulière de réunions et de mélées.</li> <li>• Diffusion régulière des indicateurs de rendement.</li> <li>• Sollicitation adéquate du personnel pour sa participation à des projets.</li> </ul>
7. Coordonner les activités de formation et d'évaluation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination juste des besoins de formation du personnel technique.</li> <li>• Planification adéquate des activités de formation et d'évaluation.</li> <li>• Consignation précise des activités de formation et d'évaluation.</li> <li>• Respect du calendrier d'évaluation.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
8. Réaliser des activités de développement en cours d'emploi.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Détermination judicieuse des objectifs de formation.</li><li>• Sélection judicieuse du contenu et des outils de présentation.</li><li>• Détermination de la formation adaptée aux besoins des employés.</li><li>• Participation adéquate aux activités d'évaluation prévues au cadre normatif.</li><li>• Évaluation juste des acquis de l'employé.</li></ul>

<b>Objectif</b>	<b>Standard</b>
<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Contrôler les opérations de la chaîne d'approvisionnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Pour tous les médicaments et les fournitures.</li> <li>• Sous la supervision de la pharmacienne ou du pharmacien.</li> <li>• En collaboration avec le personnel de la pharmacie, du service d'approvisionnement et du service de comptabilité, s'il y a lieu.</li> <li>• En collaboration avec des partenaires externes (regroupement d'achats, distributeurs, fournisseurs, etc.).</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À partir de directives, de politiques et de procédures établies.</li> <li>• À partir de règles budgétaires établies.</li> <li>• À partir de bases de données.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la réglementation et des préceptes encadrant la pratique professionnelle.</li> <li>• Utilisation efficace des outils technologiques et de la documentation de référence.</li> <li>• Respect des spécificités des médicaments.</li> <li>• Communication adaptée aux différents interlocuteurs.</li> <li>• Adoption d'attitudes et de comportements professionnels.</li> <li>• Respect de son champ de compétence.</li> </ul>	
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Caractériser la gestion des stocks.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification juste des paramètres liés à la chaîne d'approvisionnement des médicaments et des fournitures.</li> <li>• Distinction précise des différents lieux d'entreposage.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Contrôler l'approvisionnement des médicaments et des fournitures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour méthodique des bases de données du logiciel d'approvisionnement.</li> <li>• Analyse judicieuse des rapports de consommation.</li> <li>• Ajustement pertinent aux quantités minimales et quantités maximales établies.</li> <li>• Traitement judicieux des difficultés d'approvisionnement.</li> <li>• Application stricte des règles budgétaires.</li> </ul>
3. Contrôler la réception.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination judicieuse de procédures.</li> <li>• Vérification régulière de l'application des procédures.</li> <li>• Suivi efficace des écarts lors du contrôle qualitatif et quantitatif des médicaments et des fournitures.</li> </ul>
4. Contrôler les conditions d'entreposage et de transport des médicaments et des fournitures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination judicieuse de procédures.</li> <li>• Vérification régulière de l'application des procédures.</li> <li>• Attribution judicieuse des modalités d'identification et d'entreposage pour les médicaments le nécessitant.</li> <li>• Intervention adaptée lors des variations des paramètres de conservation et de sécurité.</li> <li>• Application rigoureuse du plan de contingence lors de défaillances des paramètres de conservation ou de sécurité.</li> <li>• Mise en œuvre de moyens assurant la sécurité et la traçabilité de la livraison des médicaments.</li> <li>• Vérification méthodique de l'information consignée dans les divers registres.</li> </ul>
5. Contrôler les stocks.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi rigoureux des inventaires.</li> <li>• Supervision rigoureuse des réserves.</li> <li>• Analyse rigoureuse des écarts.</li> <li>• Mise en œuvre efficace de mesures visant à minimiser les écarts.</li> <li>• Vérification méthodique de l'information consignée dans les divers registres.</li> </ul>
6. Contrôler les retours et les rappels de médicaments et de fournitures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination judicieuse de procédures.</li> <li>• Supervision adéquate des activités liées aux retours aux fournisseurs et aux demandes de crédits associés.</li> <li>• Discrimination juste des différentes classifications de risque associé aux rappels.</li> <li>• Supervision adéquate des activités liées au rappel.</li> <li>• Vérification méthodique de l'information consignée dans les divers registres.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Contrôler la destruction des médicaments et des déchets biomédicaux.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Détermination judicieuse de procédures.</li><li>• Vérification régulière de l'application des procédures.</li><li>• Supervision méthodique de la destruction des médicaments selon leurs spécificités.</li><li>• Vérification méthodique de l'information consignée dans les divers registres.</li></ul>

**Objectif****Standard**

<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Contrôler des activités liées au circuit du médicament.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Pour les activités suivantes : traitement de l'ordonnance, préparation et distribution des médicaments.</li> <li>• Sous la supervision de la pharmaciene ou du pharmacien.</li> <li>• En collaboration avec le personnel technique, des professionnels de la santé et des patients.</li> <li>• Dans des conditions contrôlées et sécurisées.</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À partir d'ordonnances, de requêtes ou de listes de travail.</li> <li>• À partir des politiques, des procédures et des protocoles établis.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence en français ou en anglais.</li> <li>• À l'aide de rapports et de registres.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>

**Critères de performance pour l'ensemble de la compétence**

- Respect de la réglementation et des préceptes encadrant la pratique professionnelle.
- Utilisation efficace de la documentation de référence et des outils technologiques.
- Communication adaptée aux différents interlocuteurs.
- Adoption d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect de son champ de compétence.

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Coordonner les activités techniques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection judicieuse des priorités.</li> <li>• Détermination juste des goulots.</li> <li>• Ajustements judicieux en cas de situations nécessitant des modifications.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Assurer le traitement des ordonnances.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des délais de traitement des ordonnances selon les critères établis.</li> <li>• Vérification rigoureuse de la concordance des données saisies avec l'ordonnance et les standards établis.</li> <li>• Validation rigoureuse des calculs en lien avec l'ordonnance.</li> <li>• Participation judicieuse à la résolution des problèmes liés aux ordonnances.</li> <li>• Utilisation adaptée des outils d'aide à la décision.</li> <li>• Référence judicieuse à la pharmacienne ou au pharmacien.</li> </ul>
3. Assurer la préparation et la distribution des médicaments.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration judicieuse de moyens technologiques de vérification dans les processus.</li> <li>• Intégration judicieuse de la double vérification indépendante dans les processus.</li> <li>• Analyse rigoureuse des rapports prédéfinis et des registres.</li> <li>• Détermination juste des fluctuations et des irrégularités.</li> <li>• Ajustements pertinents des processus selon les éléments déterminés.</li> <li>• Vérification de l'adéquation entre les conditions environnementales réelles et les normes applicables.</li> </ul>
4. Assurer la qualité des services.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration judicieuse de mesures de contrôle de la qualité.</li> <li>• Intégration judicieuse de mesures de vérification.</li> <li>• Analyse rigoureuse des rapports périodiques des indicateurs de qualité.</li> <li>• Ajustement judicieux des processus pour respecter les critères établis.</li> <li>• Traitement adapté des plaintes liées à la qualité des services.</li> </ul>
5. Traiter les données relatives aux mesures de santé et de sécurité pour le personnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse détaillée des statistiques ou des déclarations d'incidents et des rapports d'accidents de travail.</li> <li>• Détermination juste des situations dommageables ou à risque.</li> <li>• Ajustement approprié des conditions environnementales.</li> <li>• Application stricte des procédures de manipulation sécuritaire des médicaments.</li> </ul>

<b>Objectif</b>	<b>Standard</b>
<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Gérer les technologies liées au circuit du médicament.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Pour différents systèmes informatiques et applications.</li> <li>• Pour différents équipements et appareils.</li> <li>• Dans un environnement contrôlé, si c'est requis.</li> <li>• En collaboration avec des pharmaciens, le personnel technique de la pharmacie, des fournisseurs externes et les services informatiques et de génie médical, s'il y a lieu.</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À partir des politiques et des procédures établies.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence en français ou en anglais.</li> <li>• À l'aide de registres.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Optimiser les systèmes d'information et les logiciels liés aux équipements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractérisation juste des interfaces entre les systèmes de pharmacie, les logiciels et les applications.</li> <li>• Paramétrage juste des systèmes et des logiciels.</li> <li>• Mise à jour méthodique et minutieuse des bases de données.</li> <li>• Planification méthodique des mises à jour des systèmes.</li> <li>• Mise à jour des systèmes, des logiciels et des applications conformément aux recommandations des fournisseurs.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Intégrer de nouvelles fonctionnalités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination judicieuse des besoins d'amélioration.</li> <li>• Application de tests rigoureux lors de l'intégration de nouvelles fonctionnalités.</li> <li>• Information ou formation rigoureuse du personnel concerné.</li> <li>• Suivi systématique des évolutions techniques et technologiques.</li> </ul>
3. Pallier les dysfonctionnements de technologies.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi minutieux des appels de service.</li> <li>• Détermination rigoureuse de mesures de contingence en cas de défaillances des systèmes ou des équipements.</li> <li>• Mise en œuvre efficace d'un plan de contingence.</li> </ul>
4. Assurer l'entretien, l'étalonnage et la certification des équipements et des installations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination de procédures claires et précises d'entretien régulier.</li> <li>• Supervision efficace de l'application des procédures.</li> <li>• Planification et suivi adéquats des entretiens préventifs et de l'étalonnage des équipements le requérant.</li> <li>• Suivi conforme de la certification des équipements et des installations le requérant.</li> <li>• Vérification régulière de la consignation de l'information dans les registres.</li> </ul>
5. Assurer l'application des règles de sécurité informatique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle adéquat des identités numériques et des accès.</li> <li>• Application juste de procédures de sauvegarde.</li> <li>• Détection juste des irrégularités liées aux règles de sécurité.</li> <li>• Suivi adéquat des mesures d'atténuation ou d'éradication.</li> </ul>

<b>Objectif</b>	<b>Standard</b>
<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services et les soins pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Sous la supervision de la pharmacienne ou du pharmacien.</li> <li>• En collaboration avec des professionnels de la santé, du personnel technique, des patients et des proches aidants.</li> <li>• En équipe interdisciplinaire.</li> <li>• Dans des conditions de confidentialité.</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À partir des politiques et des procédures établies.</li> <li>• À partir de plans de prise en charge établis par la pharmacienne ou le pharmacien.</li> <li>• À partir du dossier patient et de registres.</li> <li>• À l'aide de médicaments et de fournitures.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence en français ou en anglais.</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>
<b>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la réglementation et des préceptes encadrant la pratique professionnelle.</li> <li>• Analyse critique de l'information.</li> <li>• Obtention du consentement de la patiente ou du patient.</li> <li>• Communication adaptée aux différents interlocuteurs.</li> <li>• Adoption d'attitudes et de comportements professionnels.</li> <li>• Utilisation efficace et judicieuse de la documentation de référence et des outils technologiques.</li> <li>• Respect de son champ de compétence.</li> </ul>
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Contribuer à la collecte de renseignements relative à la patiente ou au patient.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application efficace des techniques d'entrevue.</li> <li>• Collecte efficace des données complémentaires.</li> <li>• Amorce judicieuse du bilan comparatif des médicaments (adhésion au traitement, identification de divergences, etc.).</li> <li>• Consignation claire et précise des informations.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Colliger les valeurs de laboratoire et les mesures cliniques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection judicieuse des valeurs de laboratoire et des mesures cliniques.</li> <li>• Corrélation adéquate des valeurs obtenues avec l'effet du médicament, s'il y a lieu.</li> <li>• Consignation exacte des données.</li> <li>• Communication judicieuse à la pharmacienne ou au pharmacien des résultats hors des valeurs de référence.</li> </ul>
3. Participer au plan de prise en charge.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application juste du plan de prise en charge de la patiente ou du patient.</li> <li>• Exécution méthodique de mesures cliniques ou de tests pertinents.</li> <li>• Détection judicieuse des problèmes liés au plan de prise en charge.</li> <li>• Communication judicieuse à la pharmacienne ou au pharmacien, le cas échéant.</li> <li>• Transmission de l'information pertinente à la patiente ou au patient concernant les médicaments ou les programmes.</li> <li>• Consignation détaillée de ses interventions.</li> </ul>
4. Collaborer avec des professionnels de la santé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponse adéquate aux questions des intervenants en santé.</li> <li>• Conformité des informations reçues et transmises lors de transferts d'ordonnances entre pharmacies, selon les conditions établies.</li> <li>• Orientation adéquate de la patiente ou du patient vers d'autres professionnels de la santé, s'il y a lieu.</li> <li>• Participation effective aux rencontres d'équipe interdisciplinaire, s'il y a lieu.</li> </ul>
5. Veiller à la production de documents d'information.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production de résumés pertinents et complets de dossiers pharmacologiques.</li> <li>• Production de documents d'information adaptés aux patients.</li> <li>• Vérification minutieuse des documents produits par le personnel technique à l'intention du personnel soignant ou des patients.</li> </ul>
6. Enseigner l'utilisation d'appareils, de dispositifs et d'accessoires aux patients.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstration efficace de l'utilisation de l'appareil, du dispositif ou de l'accessoire.</li> <li>• Respect des mesures d'hygiène et d'asepsie.</li> <li>• Réponse judicieuse aux questions de la patiente ou du patient.</li> <li>• Évaluation judicieuse de la technique et de la compréhension de la patiente ou du patient.</li> <li>• Consignation précise de l'intervention et de la compréhension de la patiente ou du patient.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Appliquer des techniques d'administration de médicaments.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Reconnaissance juste des précautions requises pour chacune des voies d'administration d'un médicament.</li><li>• Respect des mesures d'hygiène et d'asepsie.</li><li>• Sélection correcte des fournitures requises.</li><li>• Application stricte des techniques liées à l'administration d'un médicament.</li><li>• Intervention adaptée aux manifestations cliniques inhabituelles.</li><li>• Consignation précise de l'intervention au dossier de la patiente ou du patient ou dans les registres, si c'est requis.</li></ul>
8. Appliquer des techniques de prélèvement.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Reconnaissance juste des précautions requises pour chacun des types de prélèvement.</li><li>• Respect des mesures d'hygiène et d'asepsie.</li><li>• Sélection correcte des fournitures requises.</li><li>• Application stricte des techniques de prélèvement</li><li>• Identification adéquate du prélèvement si c'est nécessaire.</li><li>• Consignation précise de l'information au dossier de la patiente ou du patient ou dans les registres, si c'est requis.</li><li>• Respect des conditions de conservation et de transport, si c'est requis.</li></ul>

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Collaborer à des études cliniques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les services pharmaceutiques prodigués dans les établissements de santé et les pharmacies communautaires.</li> <li>• Sous la supervision de la pharmacienne ou du pharmacien.</li> <li>• Pour des médicaments de recherche.</li> <li>• En collaboration avec des professionnels de la santé impliqués en recherche clinique.</li> <li>• Dans des conditions contrôlées et sécurisées.</li> <li>• À partir de protocoles de recherche.</li> <li>• À partir des lois, des règlements, des normes, des standards de pratique et des lignes directrices.</li> <li>• À partir des politiques et procédures établies.</li> <li>• À l'aide de la documentation de référence en français ou en anglais et de documents administratifs (registres, formulaires, etc.).</li> <li>• À l'aide d'outils technologiques.</li> </ul>

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la réglementation et des préceptes encadrant la pratique professionnelle.</li> <li>• Communication adaptée aux différents interlocuteurs.</li> <li>• Adoption d'attitudes et de comportements professionnels.</li> <li>• Utilisation efficace de la documentation de référence et des outils technologiques.</li> <li>• Respect de son champ de compétence.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les concepts liés aux études cliniques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinction appropriée des phases cliniques en recherche pharmaceutique.</li> <li>• Distinction appropriée des devis de recherche.</li> <li>• Identification appropriée des composantes d'un protocole de recherche.</li> <li>• Reconnaissance appropriée du rôle d'un comité d'éthique de la recherche.</li> </ul>
2. Traiter les aspects techniques d'un protocole de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse rigoureuse des aspects techniques du protocole de recherche.</li> <li>• Anticipation juste des problèmes techniques prévisibles du protocole.</li> <li>• Contribution pertinente à la prévention ou à la résolution des problèmes techniques.</li> <li>• Rédaction conforme de procédures.</li> <li>• Diffusion adéquate des procédures.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Contrôler l'approvisionnement et l'entreposage des médicaments de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction de procédures détaillées.</li> <li>• Diffusion adéquate des procédures.</li> <li>• Maintien de stocks adéquats de médicaments de recherche.</li> <li>• Rédaction de rapports conformes aux exigences de la recherche (ex. : conditions environnementales).</li> <li>• Gestion judicieuse lors de défaillances des conditions de conservation.</li> </ul>
4. Prendre part à l'application du protocole de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des procédures.</li> <li>• Identification juste des critères d'inclusion et d'exclusion.</li> <li>• Obtention du consentement des patients, si c'est requis.</li> <li>• Préparation complète et juste de la documentation à remettre aux patients.</li> <li>• Consignation rigoureuse de l'information dans les registres.</li> </ul>
5. Veiller à la conformité de la documentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification méthodique de l'information consignée dans les registres relatifs à la recherche.</li> <li>• Préparation de rapports conformes aux exigences de la recherche.</li> <li>• Collaboration appropriée aux audits.</li> <li>• Respect des procédures de fermeture des études.</li> </ul>

## Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

### Objectif

### Standard

#### Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

#### Éléments de la compétence

1. Reconnaître le propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.
6. Réviser et corriger le texte.

#### Critères de performance

- Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
- Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.
- Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
- Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.
- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- Utilisation appropriée des éléments d'analyse.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.
- Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

#### Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ½

Précision : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

**Éléments de la compétence**

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.
4. Élaborer un plan de dissertation.
5. Rédiger une dissertation explicative.
6. Réviser et corriger le texte.

**Critères de performance**

- Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
- Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
- Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation.
- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- Respect des limites du sujet de la dissertation.
- Développement approprié des idées.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.
- Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 1/3

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

**Éléments de la compétence**

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.
3. Déterminer un point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.
5. Rédiger une dissertation critique.
6. Réviser et corriger le texte.

**Critères de performance**

- Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
- Choix pertinent des critères de comparaison.
- Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
- Pertinence du point de vue critique.
- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- Respect des limites du sujet de la dissertation.
- Emploi d'arguments appropriés.
- Justification du point de vue critique.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.
- Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 ½

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

<b>Objectif</b>	<b>Standard</b>
<b>Énoncé de la compétence</b>	
Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.	
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.</li> <li>Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.</li> <li>Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication.</li> <li>Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.</li> </ul>
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exploration de sujets variés.</li> <li>Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.</li> </ul>
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix approprié des sources d'information.</li> <li>Choix pertinent des éléments d'information.</li> </ul>
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.</li> <li>Choix judicieux des moyens d'expression.</li> </ul>
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours.</li> <li>Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet.</li> <li>Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral.</li> <li>Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.</li> <li>Précision et richesse du vocabulaire.</li> <li>Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.</li> </ul>
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte.</li> <li>Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet.</li> <li>Respect des règles définissant les différents types de textes.</li> <li>Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.</li> <li>Précision et richesse du vocabulaire.</li> <li>Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.</li> <li>Respect des règles de présentation d'un texte écrit.</li> </ul>

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
7. Réviser et corriger les textes.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li><li>• Correction appropriée du texte.</li></ul>
<b>Activités d'apprentissage</b>	
Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature	
Périodes d'enseignement : 60	
Unités : 2	
Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.	

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

**Éléments de la compétence**

1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.

2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.

3. Produire une argumentation sur une question philosophique.

**Critères de performance**

- Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.
- Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.
- Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.

- Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.
- Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution.
- Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.

- Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question.
- Formulation claire d'une thèse.
- Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations.
- Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.
- Réécriture d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 1/3

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

**Éléments de la compétence**

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.

**Critères de performance**

- Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.
- Usage approprié des concepts clés.
- Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées.
- Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
- Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.
- Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions.
- Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.
- Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-0-3

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

**Éléments de la compétence**

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.

**Critères de performance**

- Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique.
- Utilisation appropriée des notions.
- Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
- Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
- Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.
- Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation.
- Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.
- Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
- Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques.
- Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Philosophie

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

**Éléments de la compétence**

1. Dégager le sens d'un message oral simple.

**Critères de performance**

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.

2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.

- Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.

3. S'exprimer oralement.

- Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.
- Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.
- Échanges d'idées pertinentes.
- Prononciation, intonation et débit acceptables.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

4. Rédiger et réviser un texte.

- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche.
- Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques *modals* et à des temps de verbe parmi les suivants : *simple present* et *present continuous*, *simple past* et *past continuous*, *future*.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

**Éléments de la compétence**

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral authentique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes.</li> <li>• Reconnaissance des liens entre les éléments du message.</li> </ul>
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites.</li> <li>• Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.</li> </ul>
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.</li> <li>• Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement.</li> <li>• Emploi généralement correct de verbes au passé.</li> <li>• Prononciation, intonation et débit convenables.</li> <li>• Manifestation d'ouverture et de respect.</li> </ul>
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots.</li> <li>• Respect de la situation et de l'objectif de communication.</li> <li>• Présence d'idées et d'expressions nouvelles.</li> <li>• Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche.</li> <li>• Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : simple <i>present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>.</li> <li>• Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

**Éléments de la compétence**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.
  - Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.
  - Reconnaissance du sens général.
  - Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte.
  - Identification précise de la structure du texte.
  - Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.
  - Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire.
  - Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue.
  - Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.
  - Prononciation, intonation et débit généralement corrects.
  - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.
  - Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots.
  - Respect de la situation et de l'objectif de communication.
  - Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
  - Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.
  - Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.
  - Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte.
  - Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.
  - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

**Éléments de la compétence**

1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise.

**Critères de performance**

- Communication claire, cohérente et structurée.
- Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.
- Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.
- Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle.

- Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.
- Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique.
- Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.

3. Réviser et corriger le texte.

- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

**Éléments de la compétence**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.
  - Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.
  - Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.
  - Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes.
  - Emploi de termes liés à son champ d'études.
  - Propos pertinents.
  - Application satisfaisante du code grammatical.
  - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études.
  - Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots.
  - Respect de la situation et de l'objectif de communication.
  - Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
  - Emploi de termes liés à son champ d'études.
  - Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique.
  - Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture.
  - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

<b>Objectif</b>	<b>Standard</b>
<b>Énoncé de la compétence</b>	
Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.	
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</li> <li>• Reconnaissance des liens entre les éléments du message.</li> </ul>
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance du sens général.</li> <li>• Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence.</li> <li>• Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.</li> <li>• Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.</li> </ul>
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication claire et cohérente accessible à un non-expert.</li> <li>• Communication appropriée à la situation.</li> <li>• Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.</li> <li>• Application convenable du code grammatical.</li> <li>• Manifestation d'ouverture et de respect.</li> </ul>
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert.</li> <li>• Respect de la situation et de l'objectif de communication.</li> <li>• Présence d'idées et d'expressions nouvelles.</li> <li>• Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.</li> <li>• Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.</li> <li>• Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture.</li> <li>• Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul>
<b>Activités d'apprentissage</b>	
Discipline : Anglais, langue seconde Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2	

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

**Éléments de la compétence**

- |  |  |
|--|--|
| <p>1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.</p> <p>3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.</li> <li>• Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance du sens général.</li> <li>• Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence.</li> <li>• Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.</li> <li>• Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</li> <li>• Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.</li> <li>• Manifestation d'ouverture et de respect.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert.</li> <li>• Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</li> <li>• Présence d'idées et d'expressions nouvelles.</li> <li>• Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.</li> <li>• Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.</li> <li>• Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul> |
|--|--|

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

**Éléments de la compétence**

- | <b>Éléments de la compétence</b>   | <b>Critères de performance</b>   |
|--|--|
| 1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.</li> <li>• Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</li> <li>• Emploi judicieux du vocabulaire.</li> <li>• Utilisation correcte du code grammatical.</li> <li>• Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.</li> <li>• Manifestation d'ouverture et de respect.</li> </ul>   |
| 2. Analyser des textes complexes.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.</li> <li>• Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite.</li> <li>• Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.</li> </ul>               |
| 3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert.</li> <li>• Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</li> <li>• Présence d'idées et d'expressions nouvelles.</li> <li>• Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie.</li> <li>• Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul> |
| 4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect du sens.</li> <li>• Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.</li> <li>• Emploi d'une terminologie équivalente.</li> <li>• Utilisation appropriée de stratégies de révision.</li> </ul>  |

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

**Éléments de la compétence**

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.
  - Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias.
  - Reconnaissance de l'influence des facteurs sociaux et culturels sur la pratique de l'activité physique.
  - Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.
  - Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
  - Respect des règles de sécurité et d'éthique.
  - Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
  - Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.
  - Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.
  - Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.
  - Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.
  - Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

**Éléments de la compétence**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

**Critères de performance**

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unité : 1

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

**Éléments de la compétence**

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.

**Critères de performance**

- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.

2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.

3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.

- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques.
- Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

**Activités d'apprentissage**

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

## Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Code : 000V

### Objectif

### Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Individuellement.</li> <li>À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.</li> <li>À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines.</li> <li>Description des principales approches utilisées en sciences humaines.</li> </ul>
2. Relever quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.</li> </ul>
3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines.</li> <li>Illustration de l'interaction de quelques changements sociaux et de la contribution des sciences humaines.</li> </ul>

### Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360.

Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

**Contexte de réalisation**

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

**Éléments de la compétence**

1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

**Critères de performance**

- Présentation de l'historique de la problématique.
- Utilisation des concepts et du langage appropriés.
- Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.

2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.

- Formulation claire d'une question.
- Sélection de données documentaires pertinentes.
- Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.

3. Établir des conclusions.

- Utilisation appropriée de la méthode choisie.
- Détermination de critères d'appréciation appropriés.
- Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.
- Élargissement de la question analysée.

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360.

Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

**Contexte de réalisation**

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

**Éléments de la compétence**

1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.

**Critères de performance**

- Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration.
- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.

2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.

- Définition des termes et description des principales relations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.

3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.

- Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques.
- Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.

4. Déduire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.

- Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques.
- Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X.

Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

**Objectif****Standard**

<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuellement ou en équipe.</li> <li>• À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.</li> <li>• En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.</li> <li>• À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).</li> </ul>

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.</li> </ul>
2. Formuler une hypothèse ayant pour but de solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description claire et précise du problème.</li> <li>• Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).</li> </ul>
3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.</li> <li>• Respect de la procédure expérimentale établie.</li> <li>• Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.</li> <li>• Présentation claire et adéquate des résultats.</li> <li>• Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y.

Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases.</li> <li>• Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases.</li> <li>• À partir de mises en situation sur des thèmes connus.</li> <li>• À l'aide d'outils de référence.</li> </ul>

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

1. Saisir le sens d'un message oral.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</li> <li>• Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</li> <li>• Association logique entre les éléments du message.</li> </ul>
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</li> <li>• Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</li> <li>• Association logique entre les éléments du message.</li> </ul>
3. Exprimer oralement un message simple.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</li> <li>• Application appropriée des règles grammaticales.</li> <li>• Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</li> <li>• Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</li> <li>• Prononciation intelligible.</li> <li>• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</li> <li>• Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</li> <li>Application appropriée des règles grammaticales de base.</li> <li>Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</li> <li>Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</li> <li>Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</li> <li>Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</li> </ul>
<b>Activités d'apprentissage</b>	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	
Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés soulevées par certaines langues modernes. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques.</li> <li>• À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin.</li> <li>• À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin.</li> <li>• À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante.</li> <li>• À l'aide d'outils de référence.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message entendu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</li> <li>• Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</li> <li>• Association logique entre les éléments du message.</li> </ul>
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</li> <li>• Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</li> <li>• Association logique entre les éléments du message.</li> </ul>
3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</li> <li>• Application appropriée des règles grammaticales.</li> <li>• Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</li> <li>• Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</li> <li>• Prononciation intelligible.</li> <li>• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</li> <li>• Dialogue.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</li><li>• Application appropriée des règles grammaticales.</li><li>• Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.</li><li>• Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</li><li>• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</li><li>• Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</li></ul>

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Individuellement.</li> <li>À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques.</li> <li>À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues).</li> <li>À partir des documents à portée socioculturelle.</li> <li>À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.</li> </ul>
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.</li> <li>Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</li> </ul>
2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.</li> <li>Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</li> </ul>
3. Échanger verbalement sur un sujet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.</li> <li>Utilisation appropriée du vocabulaire courant.</li> <li>Prononciation et intonation justes.</li> <li>Débit moyen dans un dialogue en langage courant.</li> <li>Cohérence du message exprimé.</li> <li>Réponses pertinentes à des questions.</li> </ul>
4. Rédiger un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.</li> <li>Justesse du vocabulaire.</li> <li>Cohérence de l'ensemble du texte.</li> <li>Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.</li> </ul>
<b>Activités d'apprentissage</b>	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.	

**Objectif****Standard**

<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Reconnaitre le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Individuellement.</li> <li>À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots.</li> <li>À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.</li> </ul>

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Distinction de notions et de concepts de base.</li> <li>Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique.</li> <li>Utilisation adéquate de la terminologie.</li> </ul>
2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résumé descriptif de quelques grandes étapes.</li> </ul>
3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.</li> </ul>
4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.</li> </ul>
5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification de quelques grandes influences.</li> <li>Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles.</li> <li>Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

**Objectif****Standard**

<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Contexte de réalisation</b>
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Individuellement.</li> <li>À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.</li> <li>À partir des besoins de la vie courante.</li> <li>À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.</li> </ul>

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Brève définition des notions.</li> <li>Exécution correcte des opérations de base.</li> <li>Utilisation adéquate de la terminologie.</li> </ul>
2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques.</li> <li>Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques.</li> <li>Choix approprié en fonction des besoins.</li> </ul>
3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarche planifiée et méthodique.</li> <li>Utilisation correcte des outils et des procédés.</li> <li>Résultats satisfaisants par rapport au contexte.</li> <li>Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.</li> </ul>
4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interprétation juste en tenant compte du contexte.</li> <li>Formulation claire et précise de l'interprétation.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

**Objectif****Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Individuellement.</li> <li>À partir d'une production artistique désignée.</li> <li>À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.</li> </ul>
2. Caractériser des courants artistiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel.</li> </ul>
3. Commenter un produit artistique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.</li> </ul>

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502.

Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

**Contexte de réalisation**

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

**Éléments de la compétence**

1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.

**Critères de performance**

- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502.

Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.

**Contexte de réalisation**

- Individuellement ou en équipe.
- En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

**Éléments de la compétence**

1. Identifier de grandes problématiques contemporaines.

**Critères de performance**

- Exploration de diverses problématiques contemporaines.
- Description des principaux enjeux liés à ces problématiques.
- Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques.
- Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique.
- Description claire des concepts et des méthodes utilisés.
- Formulation claire des enjeux liés à la problématique.
- Description précise des principaux apports des disciplines.
- Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines.
- Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.

2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique.

3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine.

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.

**Objectif****Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

**Contexte de réalisation**

- Individuellement ou en équipe.
- En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

**Éléments de la compétence**

1. Poser un problème de recherche.

**Critères de performance**

- Justification du choix du problème de recherche.
- Description sommaire des principaux enjeux liés au problème.
- Formulation claire des principales dimensions du problème.
- Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.
- Formulation claire de la question de recherche.

2. Analyser le problème de recherche.

- Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche.
- Sélection appropriée des données de la recherche.
- Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées.
- Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.

3. Proposer des solutions.

- Description claire des principaux apports disciplinaires.
- Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines.
- Justification des solutions proposées.
- Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.

**Activités d'apprentissage**

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.

## Renseignements complémentaires

### Glossaire relatif aux programmes d'études techniques

#### Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Tout programme d'études collégiales comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études, une composante de formation générale qui est propre au programme, une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes du programme et, enfin, une composante de formation spécifique (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 6).

#### Compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (MEQ, *Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre général – Cadre technique*, 2002, p. 15).

#### Objectif

L'objectif se définit comme une compétence, habileté ou connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé de la compétence et des éléments de la compétence. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise des compétences propres à l'enseignement collégial.

#### Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de profession, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

#### Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension et à son acquisition. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles.

#### Heures d'enseignement

Unité de compte dans la répartition du temps d'enseignement, c'est-à-dire du temps passé par un étudiant sous la supervision d'un enseignant lors d'un cours théorique, d'un laboratoire ou d'un stage.

#### Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Il comprend, pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, un contexte de réalisation et des critères de performance.

### Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

### Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne définit ni la situation d'apprentissage ni la situation d'évaluation.

### Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entièvre responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

## Lexique de la composante de la formation spécifique

Le programme *Techniques de pharmacie* est assorti d'un lexique qui vise à faciliter la compréhension de certains termes utilisés dans la formulation des objectifs et des standards.

Les principales sources d'information utilisées ont été extraites de la documentation publiée par *l'Ordre des pharmaciens du Québec*.

<b>Accident</b>	Action ou situation où le risque se réalise et est, ou pourrait être, à l'origine de conséquences sur l'état de santé ou le bien-être d'un patient, du personnel, d'un professionnel concerné ou d'un tiers.
<b>Bilan comparatif des médicaments (BCM)</b>	Processus formel, généralement réalisé en 3 étapes : une collecte de renseignements dans le but d'élaborer le meilleur schéma thérapeutique possible (MSTP); la comparaison entre les ordonnances inscrites dans le dossier et le MSTP et la conciliation des divergences identifiées avec le prescripteur.
<b>Circuit du médicament</b>	Ensemble du processus imputable au pharmacien quant au cheminement du médicament, de la réception de l'ordonnance jusqu'à la remise du médicament au patient ou à la personne devant l'administrer ou jusqu'à l'administration du médicament par le pharmacien au sens du paragraphe 9° du deuxième alinéa de l'article 17 de la <i>Loi sur la pharmacie</i> (RLRQ, chapitre P-10).
<b>Consignation</b>	Inscription au dossier de toute information influençant l'évaluation pharmacothérapeutique des dossiers patients.
<b>Cytotoxique</b>	Propriété que possède une substance ou un médicament d'avoir un effet de poison sur une cellule vivante; qui gêne ou qui empêche le fonctionnement des cellules.
<b>Date limite d'utilisation (DLU)</b>	Date au-delà de laquelle le produit ne peut plus être utilisé. Elle est déterminée à partir de la date où le produit est conditionné. Elle correspond à la date de la fin de l'utilisation par le patient.
<b>Double vérification indépendante (DVI)</b>	Processus au cours duquel un second professionnel de la santé procède à une vérification de façon indépendante. L'indépendance de la vérification repose sur le fait que le premier professionnel ne propose pas les résultats de la vérification au second professionnel.
<b>Événement</b>	Situation ou fait qui a causé ou aurait pu causer des dommages à la santé d'un patient (erreur : accident ou incident).
<b>Effet indésirable</b>	Effet non recherché dans l'objectif thérapeutique visé par l'utilisation d'un médicament donné.
<b>Équipement de protection individuelle (EPI)</b>	Équipement qui protège individuellement un travailleur d'une exposition à des risques physiques, biologiques ou chimiques.
<b>Feuille d'administration des médicaments (FADM)</b>	Outil papier ou électronique permettant de consigner les médicaments administrés à un patient.
<b>Formule maîtresse</b>	Ensemble des informations et des instructions requises pour l'exécution d'une préparation magistrale non stérile.
<b>Guides d'exercice</b>	Documents de l'Ordre des pharmaciens du Québec qui visent à guider l'exercice professionnel du pharmacien; ils expliquent ou précisent, en tout ou en partie, des textes de loi ou des règlements qui encadrent l'exercice de la pharmacie au Québec.
<b>Incident</b>	Action ou situation qui n'entraîne pas de conséquence sur l'état de santé ou le bien-être d'un patient, du personnel, d'un professionnel concerné ou d'un tiers, mais dont le résultat est inhabituel et qui, en d'autres occasions, pourrait entraîner des conséquences.
<b>Interaction médicamenteuse</b>	Altération de l'effet obtenu ou espéré d'un médicament en raison de la prise concomitante d'un autre médicament ou d'une autre substance tels qu'un produit de santé naturel ou un aliment.
<b>Lignes directrices</b>	Documents de l'Ordre des pharmaciens du Québec qui visent à préciser la conduite professionnelle attendue du pharmacien au regard d'une situation clinique ou professionnelle déterminée.

<b>Médicament</b>	Toute substance ou mélange de substances pouvant être employé : au diagnostic, au traitement, à l'atténuation ou à la prévention d'une maladie, d'un désordre, d'un état physique ou psychique anormal, ou de leurs symptômes, chez l'homme ou chez les animaux; ou en vue de restaurer, de corriger ou de modifier les fonctions organiques chez l'homme ou chez les animaux.
<b>Médicament dangereux</b>	Médicament à propos duquel des recherches sur les humains ou les animaux indiquent que toute exposition peut entraîner un cancer, une toxicité développementale ou reproductive ou endommager des organes. Les médicaments sont réputés dangereux lorsqu'ils comportent des risques pour le travailleur en raison de leurs effets. Une liste des médicaments dangereux est proposée dans les recommandations du NIOSH ( <i>National Institut for Occupational Safety and Health</i> , agence fédérale américaine).
<b>Mesure clinique</b>	Données sur l'état physique obtenues notamment à l'aide de techniques ou d'appareils munis d'un moniteur pour surveiller l'effet de la thérapie médicamenteuse sur la santé du patient.
<b>Ordonnance</b>	Autorisation donnée par un professionnel de la santé habilité par la loi à fournir à une personne ou à un groupe de personnes un médicament, un traitement, un examen ou un soin; l'ordonnance peut être individuelle ou collective.
<b>Pharmacocinétique</b>	Science qui étudie le devenir du principe actif et de ses dérivés dans l'organisme, depuis son absorption jusqu'à son élimination en fonction du temps.
<b>Pharmacologie</b>	Science qui traite des caractéristiques, des effets et de l'utilisation des médicaments et de leurs interactions avec l'organisme vivant.
<b>Plan de prise en charge</b>	Ensemble des éléments permettant au pharmacien de surveiller de façon globale la thérapie médicamenteuse du patient et de l'accompagner dans cette démarche.
<b>Préparation magistrale</b>	Combinaison ou mélange de deux ingrédients ou plus dans le but d'obtenir un produit final sous une forme appropriée à l'utilisation par le patient et dont, dans la majorité des cas, au moins un ingrédient est pharmacologiquement actif.
<b>Profil pharmaceutique ou pharmacologique</b>	Liste qui comprend les médicaments consignés au dossier d'un patient par la ou les pharmacies communautaires de ce dernier ou le service de pharmacie d'un établissement. Elle présente un historique des ordonnances d'un minimum de trois mois et comprend notamment les allergies, les intolérances, la médication prescrite non servie ainsi que l'adhésion thérapeutique du patient et tout autre renseignement nécessaire à la continuité des soins.
<b>Services pharmaceutiques</b>	Ensemble des activités exercées par un pharmacien ou une personne sous sa responsabilité en vue de soutenir le processus de soins pharmaceutiques. Les services pharmaceutiques peuvent être offerts pour répondre soit directement, soit indirectement aux besoins des patients. Ils comportent les activités liées au circuit du médicament, les activités de soutien à d'autres professionnels, à des organisations de soins ou aux instances gouvernementales.
<b>Soins pharmaceutiques</b>	Ensemble des actes que le pharmacien accomplit pour un patient afin d'améliorer sa qualité de vie par l'atteinte d'objectifs pharmacothérapeutiques de nature préventive, curative ou palliative. Les soins pharmaceutiques ont trait à un processus qui comporte une évaluation des besoins, l'établissement d'un plan intégrant les objectifs convenus avec le patient et le suivi de ce plan. Au cours de ce processus, le pharmacien doit déterminer, résoudre et, le cas échéant, prévenir les problèmes liés à la pharmacothérapie du patient.

<b>Standards de pratique</b>	Documents précisant les attentes de l'Ordre des pharmaciens du Québec au regard de l'exercice actuel et futur des pharmaciens. Les énoncés qui le composent forment un encadrement représentatif d'une prestation de services pharmaceutiques de qualité, sécuritaire et optimale offerte par le pharmacien exerçant au Québec.
<b>Technologies de l'information et de la télécommunication (TIC)</b>	Ensemble des technologies issues de la convergence de l'informatique et des techniques évoluées du multimédia et des télécommunications qui ont permis l'émergence de moyens de communication plus efficaces, en améliorant le traitement, la mise en mémoire, la diffusion et l'échange de l'information.
<b>Thérapie médicamenteuse</b>	Ensemble des substances ou moyens pharmacologiques utilisés pour prévenir, combattre ou soulager la maladie.
<b>Traçabilité</b>	Capacité de trouver, pour un objet donné, la trace de chacune des étapes de sa conception, de sa fabrication et de sa distribution ainsi que la provenance de ses composants. La traçabilité permet d'abord de veiller au contrôle de la qualité de tout le circuit de production d'un bien, quel qu'il soit.
<b>Vérification contenant-contenu (VCC)</b>	Action de vérifier si un médicament correspond au nom inscrit sur l'étiquette de son contenant.

## Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation; en particulier, elle fait en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien déterminées et distinctes les unes des autres. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes à d'autres programmes d'études, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

L'harmonisation des programmes d'études permet, notamment, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais qu'elles présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation menés pour le programme *Techniques de pharmacie (165.A0)* ont permis de déterminer des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les renseignements relatifs aux travaux effectués et à leurs résultats sont présentés dans le document *Tableaux d'harmonisation, Techniques de pharmacie (165.A0)*.

## Risques en matière de santé et de sécurité du travail

Cette section approfondit les risques mentionnés dans chaque compétence du programme d'études *Techniques de pharmacie (165.A0)*.

Le tableau de la page suivante « Sources et niveaux de risques pour chaque compétence » associe à chaque compétence, les six sources de risques énumérées dans la typologie ci-dessous. Il précise également les niveaux de risques faibles ou élevés. Ces niveaux de risques sont présentés à titre indicatif puisqu'ils varient selon les opérations effectuées et le contexte de réalisation. Ce tableau sert de guide au personnel enseignant pour la planification d'activités d'apprentissage progressives, une organisation pédagogique conforme à la santé et la sécurité du travail.

Typologie des risques en santé et sécurité du travail avec la liste des dangers ou des situations à risque :

- Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique :
  - Formes (solide, liquide, aérosol, gaz, etc.) et exposition (Inhalation, absorption cutanée, ingestion, etc.).
- Risques physiques ou dangers d'ordre physique :
  - Risques électriques;
  - Risques thermiques;
  - Bruits;
  - Vibration;
  - Autres risques physiques.
- Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique :
  - Formes (poussières, brume, fluide, etc.) et exposition (inhalation, absorption cutanée, ingestion, coupure, etc.).
- Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique :
  - Postures contraignantes;
  - Efforts excessifs;
  - Mouvements répétitifs.
- Risques liés à la sécurité ou danger pour la sécurité :
  - Risques liés aux phénomènes mécaniques généraux;
  - Risques liés aux pièces, outils ou véhicules en mouvement;
  - Risques de chutes (travailleurs et objets);
  - Risques liés aux espaces clos;
  - Risques d'incendie ou d'explosion;
  - Violence au travail.
- Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial :
  - Facteurs liés à la nature du travail;
  - Facteurs liés à l'organisation du travail
  - Facteurs sociaux.

TABLEAU : SOURCES ET NIVEAUX DE RISQUES POUR CHAQUE COMPÉTENCE

NOMBRE DE LA COMPÉTENCE	ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE	<b>Techniques de pharmacie</b>					
		Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique	Risques physiques ou dangers d'ordre physique	Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique	Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique	Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial	Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité
1	2	3	4	5	6		
1	Analyser la fonction de travail						
2	Développer une vision intégrée de l'organisme humain						
3	Caractériser les principaux problèmes de santé et les maladies						
4	Discerner les caractéristiques des médicaments						
5	Analyser l'usage des médicaments et leurs effets sur l'organisme humain						
6	Traiter des données mathématiques liées aux activités pharmaceutiques						
7	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement	○	○	○	○	○	○
8	Exploiter les technologies de l'information et de la télécommunication				○	○	
9	Exploiter des équipements et des appareils	○		○	○		
10	Interagir en contexte professionnel					○	○
11	Coordonner le conditionnement des médicaments	●	●	●	●	●	●
12	Coordonner les préparations magistrales non stériles	●	●	●	●	●	●
13	Coordonner la préparation de produits stériles	●	●	●	●	●	●
14	Collaborer au fonctionnement administratif d'une pharmacie					○	
15	Collaborer au contrôle de la qualité et à l'amélioration continue					○	
16	Gérer le personnel technique de la pharmacie				○	○	○
17	Contrôler les opérations de la chaîne d'approvisionnement	○	○	○	○	○	○
18	Contrôler des activités liées au circuit du médicament	○	○	○	○	○	○
19	Gérer les technologies liées au circuit du médicament	○	○	○	○	○	○
20	Collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse	○	○	○	○	○	○
21	Collaborer à des études cliniques	○	○	○	○	○	○

### Niveaux de risques

Les niveaux de risques sont notés en fonction de l'importance (fréquence, durée et intensité) de la présence du risque et non selon la gravité des effets sur la santé et la sécurité des personnes.

Risque faible : ○

Risque élevé : ●



[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)